

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: *SCENISCOPE*
.....

Forme juridique: *Société à responsabilité limitée*

Adresse: *Rue d'Egmont* N°: *15* Boîte:

Code postal: *1000* Commune: *Bruxelles*.....

Pays: *Belgique*.....

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de *Bruxelles, francophone*.....

Adresse Internet¹:

Adresse e-mail¹:

Numéro d'entreprise

0691.718.975

DATE **24 / 05 / 2023** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne:

les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **27 / 06 / 2025**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du **01 / 04 / 2024** au **31 / 03 / 2025**

l'exercice précédent des comptes annuels du **01 / 04 / 2023** au **31 / 03 / 2024**

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont** ~~sont~~² identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: *15* Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: *6.1.2, 6.1.3, 6.2, 6.3, 6.4, 6.5, 6.6, 6.7, 6.9, 7.1, 7.2, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17*

¹ Mention facultative.

² Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

*Lemal Geneviève
(Administratrice de sociétés)
Rue Faider 52, 1050 Ixelles, Belgique*

*Administrateur
05/03/2018 -*

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ~~XXX~~ n'ont pas* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**,
- B. L'établissement des comptes annuels**,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<i>Bureau Fiduciaire Lerminiaux SRL N°: 0535.585.993 Rue de Neck 24, 1081 Koekelberg, Belgique</i>	50.139.300	B
<i>Représenté(es) par: Alexandre Deschuyteneer (Expert-Comptable & Fiscal Certifié) Rue Maurice Nicodème 7, 7061 Casteau (Soignies), Belgique</i>	10.421.234	

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	198.480,76	43.302,77
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	198.480,76	43.302,77
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27
Terrains et constructions		22
Installations, machines et outillage		23
Mobilier et matériel roulant		24
Location-financement et droits similaires		25
Autres immobilisations corporelles		26
Immobilisations en cours et acomptes versés		27
Immobilisations financières	6.1.3	28
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	760.312,39	594.314,08
Créances à plus d'un an		29
Créances commerciales		290
Autres créances		291
Stocks et commandes en cours d'exécution		3
Stocks		30/36
Commandes en cours d'exécution		37
Créances à un an au plus		40/41	258.001,91	321.389,79
Créances commerciales		40
Autres créances		41	258.001,91	321.389,79
Placements de trésorerie		50/53
Valeurs disponibles		54/58	502.075,43	272.924,29
Comptes de régularisation		490/1	235,05
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	958.793,15	637.616,85

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	10/15		5.793,72	24.842,24
Apport	10/11		6.200,00	6.200,00
Disponible	110		6.200,00	6.200,00
Indisponible	111	
Plus-values de réévaluation	12	
Réserves	13		18.642,24
Réserves indisponibles	130/1	
Réserves statutairement indisponibles	1311	
Acquisition d'actions propres	1312	
Soutien financier	1313	
Autres	1319	
Réserves immunisées	132	
Réserves disponibles	133		18.642,24
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)(-)	14	-406,28
Subsides en capital	15	
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net ⁴	19	
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	16	
Provisions pour risques et charges	160/5	
Pensions et obligations similaires	160	
Charges fiscales	161	
Grosses réparations et gros entretien	162	
Obligations environnementales	163	
Autres risques et charges	164/5	
Impôts différés	168	

4 Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	952.999,43	612.774,61
Dettes à plus d'un an	6.3	17
Dettes financières		170/4
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3
Autres emprunts		174/0
Dettes commerciales		175
Acomptes sur commandes		176
Autres dettes		178/9
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	427.904,15	457.046,61
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42
Dettes financières		43
Etablissements de crédit		430/8
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	427.904,15	457.046,61
Fournisseurs		440/4	427.904,15	457.046,61
Effets à payer		441
Acomptes sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales		45
Impôts		450/3
Rémunérations et charges sociales		454/9
Autres dettes		47/48
Comptes de régularisation		492/3	525.095,28	155.728,00
TOTAL DU PASSIF		10/49	958.793,15	637.616,85

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute(+)/(-)		9900	770.845,55	295.640,80
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A
Chiffre d'affaires*		70
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers*		60/61
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)		62
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	778.451,89	277.651,06
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)		635/8
Autres charges d'exploitation		640/8	387,24	384,44
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649
Charges d'exploitation non récurrentes		66A
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	-7.993,58	17.605,30
Produits financiers	6.4	75/76B
Produits financiers récurrents		75
Dont: subsides en capital et en intérêts		753
Produits financiers non récurrents		76B
Charges financières	6.4	65/66B	11.054,94	266,35
Charges financières récurrentes		65	11.054,94	266,35
Charges financières non récurrentes		66B
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	-19.048,52	17.338,95
Prélèvement sur les impôts différés		780
Transfert aux impôts différés		680
Impôts sur le résultat(+)/(-)		67/77
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	-19.048,52	17.338,95
Prélèvement sur les réserves immunisées		789
Transfert aux réserves immunisées		689
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	-19.048,52	17.338,95

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-)		
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)(-)		
Prélèvement sur les capitaux propres			
Affectation aux capitaux propres			
à l'apport			
à la réserve légale			
aux autres réserves			
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)		
Intervention des associés dans la perte			
Bénéfice à distribuer			
Rémunération de l'apport			
Administrateurs ou gérants			
Travailleurs			
Autres allocataires			

ANNEXE**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059P	xxxxxxxxxxxxxx	797.695,68
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8029	933.629,88	
Cessions et désaffectations	8039	
Transferts d'une rubrique à une autre	8049	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8059	1.731.325,56	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129P	xxxxxxxxxxxxxx	754.392,91
Mutations de l'exercice			
Actés	8079	778.451,89	
Repris	8089	
Acquis de tiers	8099	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8109	
Transférés d'une rubrique à une autre	8119	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8129	1.532.844,80	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(21)	198.480,76	

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES RÈGLES D'ÉVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Codes des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants : Nihil

Ces dérogations se justifient comme suit : Nihil

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise : Nihil

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent;

dans l'affirmative, la modification concerne : Nihil

et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de / EUR

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent : Nihil

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant : Nihil

Les chiffres de l'exercice ne sont pas

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire : Nihil

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Frais de restructuration :

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration n'ont pas été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit : Nihil

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend 0,00 EUR de frais de recherche et de développement.

La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : Nihil

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : Nihil

Amortissements actés pendant l'exercice :

	Méthode	Base	Taux en %
Actifs	L (linéaire)	NR (non réévaluée)	Principal
	D (dégressive)	G (réévaluée)	Min. - Max.
	A (autres)		Min. - Max.
1. Frais d'établissement	L	NR	100,00
2. Immobilisations incorporelles ..	L	NR	10,00 - 100,00
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux *	L	NR	3,33 - 10,00
4. Installations, machines et outillage *	L	NR	10,00 - 33,33

+ 5. Matériel roulant *	L	+	NR	+	20,00 - 50,00	+	10,00 - 20,00	+
+								
+ 6. Matériel de bureau et mobilier*	L	+	NR	+	10,00 - 33,33	+	10,00 - 33,33	+
+								
+ 7. Autres immobilisations corp. *	L	+	NR	+	10,00 - 20,00	+	10,00 - 20,00	+
+-----+-----+-----+-----+-----+-----+-----+-----+-----+								

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : 0 EUR

- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :

Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit : Nihil

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode 0,00 du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :

2. En cours de fabrication - produits finis : 0

3. Marchandises : 0

4. Immeubles destinés à la vente : 0

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclus] [n'inclut pas] les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclus] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ 0 % leur valeur comptable.

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution :

Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif, les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents

à l'exercice se sont élevés à : 0 EUR

Continuité : les comptes annuels ont été établis en respect du principe de continuité et ce malgré la perte reportée. La société peut en effet faire face à ses dettes à court terme.

SCENISCOPE

*Société à responsabilité limitée
Rue d'Egmont, 15 à B-1000 Bruxelles
BE 0691.718.975*

**RAPPORT DE GESTION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION
RELATIF A L'EXERCICE CLOTURE AU 31 MARS 2025**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En ma qualité d'administrateur de la Société, j'ai l'honneur de faire rapport à l'assemblée générale ordinaire de la Société devant avoir lieu le 27 juin 2025 à 18h, sur la gestion de la Société au cours de l'exercice écouté clôturé le 31 mars 2025.

A. Commentaires sur les comptes annuels de la Société (art. 3:6, 1° CSA)

Les comptes annuels de la Société relatifs à l'exercice clôturé le 31 mars 2025 ont été établis dans le respect des règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels telles qu'applicables en Belgique et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Société compte tenu du référentiel comptable utilisé et des exigences légales applicables.

Pour l'établissement de ses comptes annuels, l'organe d'administration a arrêté les règles d'évaluation telles que définies dans les comptes annuels. Celles-ci n'ont, depuis lors, fait l'objet d'aucune modification.

Les principaux postes des comptes annuels de la Société sur lesquels nous attirons votre attention sont les suivants :

1. Compte de résultats

Rubriques significatives	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>
Chiffres d'affaires	773.062,00	310.835,00
Production immobilisée	1.959.291,60	756.822,83
Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
Coûts directs	-2.740.347,18	-1.050.052,53
Approvisionnements et marchandises	-1.959.291,99	-768.868,77
Services et biens divers	-2.216,16	-3.148,26
Rémunérations et charges sociales	0,00	0,00
Amortissements	-778.451,89	-277.651,06
Autres charges d'exploitation	-387,24	-384,44
Bénéfice d'exploitation	-7.993,58	17.605,30
Produits financiers	0,00	0,00
Charges financières	-11.054,94	-266,35
Produits exceptionnels	0,00	0,00
Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00
Impôts sur le résultat	0,00	0,00
Bénéfice de l'exercice à affecter	-19.048,52	17.338,95

SCENISCOPE
Société à responsabilité limitée
Rue d'Egmont, 15 à B-1000 Bruxelles
BE 0691.718.975

2. Bilan

Rubriques significatives	31/03/2025	31/03/2024
ACTIF		
Immobilisations incorporelles	198.480,76	43.302,77
Immobilisations corporelles	0,00	0,00
Immobilisations financières	0,00	0,00
Créances à an au plus	258.001,91	321.389,79
Valeurs disponibles	502.075,43	272.924,29
Comptes de régularisation	235,05	0,00
PASSIF		
Apports statutairement indisponibles	6.200,00	6.200,00
Réserves	0,00	18.642,24
Dettes à court terme (< 1 an)	427.904,15	457.046,61
Comptes de régularisation	525.095,28	155.728,00
TOTAL BILAN	958.793,15	637.616,85

B. Evolution des affaires de la Société (art. 3:6, 1^o CSA)

1. Faits marquants de l'exercice écoulé

Quatre nouveaux projets d'œuvres scéniques ont vu le jour durant l'exercice 2024-2025.

2. Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

Les principaux facteurs de risques auxquels est confrontée la Société sont :

(a) Risques opérationnels

Risques clients : La Société a peu de clients et est donc tributaire de leurs situations financières. L'insolvabilité, le non-paiement de ceux-ci, et l'allongement des délais de paiement peuvent avoir un impact négatif sur les résultats, les activités, la situation financière et la croissance de la Société. Actuellement, ce risque apparaît comme modéré.

Risques fournisseurs : La Société a peu de fournisseurs de services comme partenaire. La perte d'un partenariat n'aura que peu d'incidence sur les activités et la rentabilité de la Société.

Risques liés au personnel : La Société n'occupe pas de personnel, de sorte que son risque y afférent est nul.

SCENISCOPE

*Société à responsabilité limitée
Rue d'Egmont, 15 à B-1000 Bruxelles
BE 0691.718.975*

(b) Risques liés au taux d'intérêt et de nature financière

Non applicable.

(c) Risques liés à la sous-traitance

La Société utilise épisodiquement des sociétés de conseil lorsqu'elle a besoin de compétences ou de prestations spécifiques. Même si ce risque reste marginal, un risque de défaillance de ceux-ci subsiste. Par ailleurs, à la connaissance de l'administrateur, il n'existe pas à ce jour de fait exceptionnel ou de litige pouvant avoir, ou ayant eu dans le passé, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine de la Société.

3. Indicateurs-clés de performance de nature financière et non financière

L'administrateur signale qu'à sa meilleure connaissance, il n'existe aucun indicateur clé de performance de nature financière ou non-financière qui donnerait un éclairage sur l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation de la Société différent de celui reflété dans les comptes annuels et les commentaires qui s'y rattachent, notamment stipulés dans le présent rapport.

C. Événements marquants survenus après la clôture de l'exercice (art. 3:6, 2° CSA)

Aucun fait marquant n'est survenu après la clôture.

D. Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la Société (art. 3:6, 3° CSA)

A la connaissance de l'administrateur, il n'existe pas d'autres circonstances susceptibles d'exercer une influence notable sur le développement des activités de la Société.

E. Activités en matière de recherche et de développement (art. 3:6, 4° CSA)

L'administrateur confirme qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de programme de recherche et de développement.

F. Succursales et filiales de la Société (art. 3:6, 5° CSA)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas établi de succursale, de même pas de prise de participation.

SCENISCOPE

*Société à responsabilité limitée
Rue d'Egmont, 15 à B-1000 Bruxelles
BE 0691.718.975*

G. Informations à insérer en vertu du Code des Sociétés (art. 3:6, 7° CSA)

Opposition d'intérêts de nature patrimoniale : L'administrateur signale qu'au cours de l'exercice écoulé, il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts visés par les articles 5:76 et suivants du Code des Sociétés et des Associations.

H. Utilisation des instruments financiers (art. 3:6, 8° CSA)

L'administrateur synthétise l'exposition de la Société aux différents risques ;

Prix : toutes les transactions de la Société sont effectuées en euros.

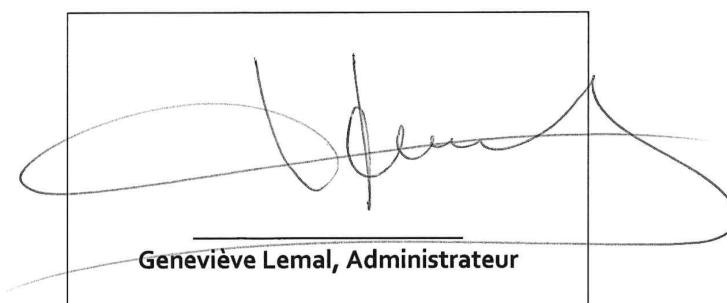
Liquidité : la Société adopte une approche centralisée afin de réduire son degré d'exposition à ce type de risque, en faisant coïncider les échéances de ses obligations à long et à court termes avec sa position de trésorerie.

Trésorerie : la Société entretient des liens étroits avec ses partenaires coproducteurs, dont le nombre est restreint, ce qui lui permet d'être sereine concernant le respect de leurs engagements ainsi que de leurs solvabilités. Par ailleurs, la Société a mis sur pied des méthodes de contrôle précises et strictes, afin d'éviter autant que possible les risques de défaillances de ses partenaires.

*
* *

L'administrateur vous demande de bien vouloir lui accorder votre décharge pour l'exercice de sa fonction au cours de l'exercice écoulé, eu égard notamment aux différents éléments repris dans le présent rapport.

Fait à Bruxelles, le 19 juin 2025.



Geneviève Lemal, Administrateur